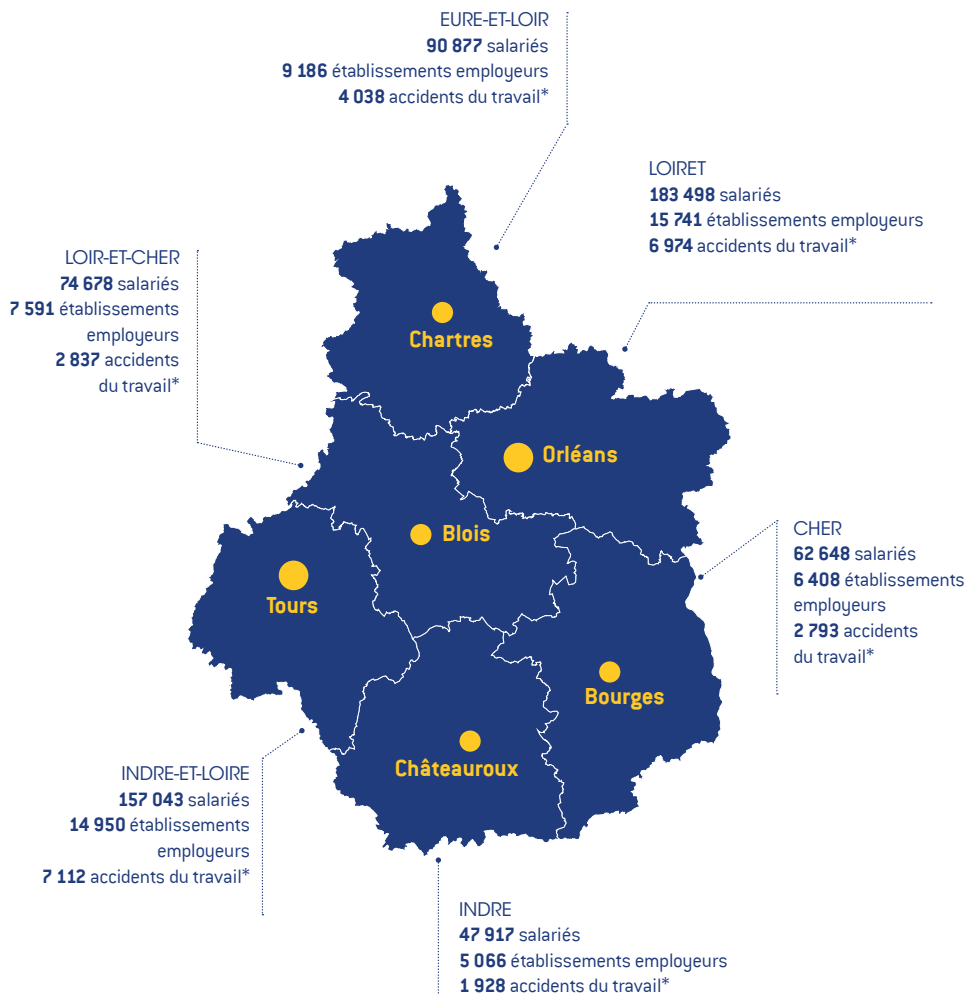


# Informations territoriales

Salariés du privé (intérim inclus) hors agriculture



Sources : ACOSS 2019

\* Accident du travail du régime général avec arrêt d'au moins un jour



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités

DREETS INFOGRAPHIE  
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## Santé au Travail

ÉDITION 2022



En Centre-Val de Loire, le 4ème Plan Régional Santé au Travail 2021-2025 définit les actions portées par les administrations régionales de l'Etat, les partenaires sociaux ainsi que les organismes de sécurité sociale et de prévention, afin d'améliorer la santé globale des travailleurs.

Infographie réalisée avec le concours de la Carsat Centre-Val de Loire, la MSA et l'APST Centre-Val de Loire



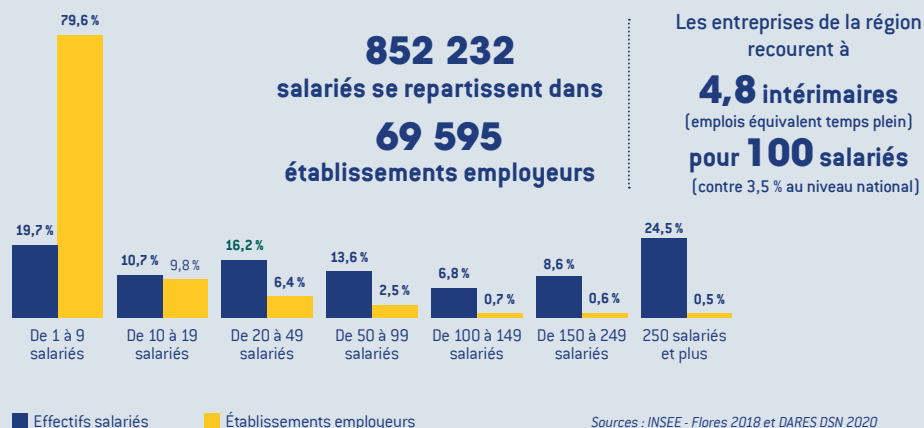
## Santé au Travail

Retrouvez l'exhaustivité des indicateurs dans la publication partenariale : « [Indicateurs régionaux de santé au Travail](#) » et [une synthèse](#) sur le site internet de la Dreets : [centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Travail et relations sociales](https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Travail-et-relations-sociales) - rubrique « Publications »



# L'emploi salarié en région Centre-Val de Loire

## Répartition par taille des salariés et des établissements employeurs



# La sinistralité des salariés du régime général en 2019

**25 682**

accidents du travail avec arrêt soit 38,6 accidents du travail pour 1000 salariés (contre 33,5 au niveau national)

en augmentation depuis 2017 (+5,9%)

**11 265**

concernent les femmes

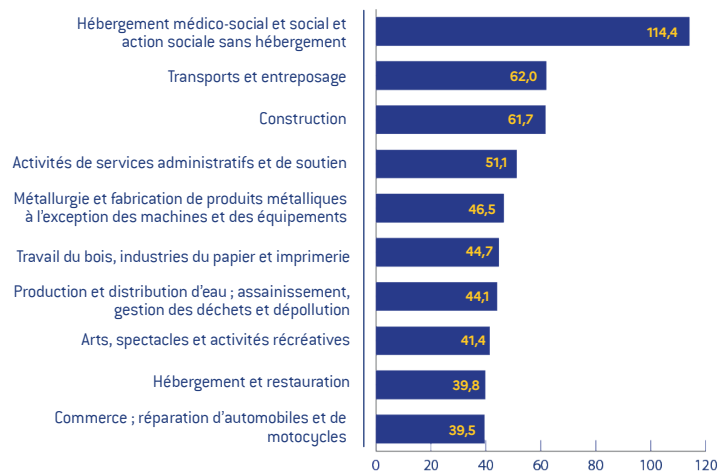
**4 597**

soit 18 % des accidents de travail avec arrêt d'au moins un jour concernent les moins de 25 ans

**1 313**

maladies professionnelles avec arrêt d'au moins un jour 95 % sont des troubles musculo-squelettiques 43 cancers professionnels (37 liés à l'amiante)

## Indice de fréquence\* des accidents du travail par secteur d'activité en région Centre-Val de Loire en 2019



Sources : Carsat Centre-Val de Loire - données 2019

\* Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour mille salariés

# La sinistralité des salariés du régime agricole en 2019

**1 675**

accidents du travail avec arrêt dont 402 concernent les femmes en augmentation depuis 2017 (+10,3%)

Indices de fréquence\* les plus élevés :

Scieries fixes (117)  
Traitement de la viande (111)  
Entreprises de jardins, paysage, reboisement (101)

Source : CCMSA - Données 2019

\* Indice de fréquence : nombre d'accidents du travail pour 1000 salariés

**21,4 %**

des victimes d'accidents du travail avec arrêt sont des jeunes de moins de 25 ans

**95**

maladies professionnelles avec arrêt

## Des expositions aux risques professionnels : des enjeux accrus dans certains secteurs

### Construction

**6,2 %** des salariés de la région

- Contraintes posturales et articulaires, manutention de charge, outils transmettant des vibrations aux membres supérieurs
- Risque chimique : (Hydrocarbure terpénique / chaux, silice cristalline, carburant)
- Contraintes organisationnelles

### Métallurgie

**2,3 %** des salariés de la région

- Contraintes posturales, articulaires (position debout / piétinement et déplacements à pied), bruit > 85dB
- Risque chimique (fumées de soudage, acier inoxydable et huiles)
- Contraintes organisationnelles (entretien d'évaluation, suivi de procédures qualité strictes, abandon fréquent d'une tâche pour une autre non prévue, ...)

### Transport-entreposage

**6,1 %** des salariés de la région

- Contraintes organisationnelles
- Contraintes posturales et articulaires, manutention manuelle de charge, déplacements à pied
- Conduite d'engins et de véhicules

### Agriculture

**1,4 %** des salariés de la région

- Contraintes posturales et articulaires,
- Nuisances thermiques (intempéries)
- Risque chimique (carburants) et biologiques (travail au contact d'un réservoir animal, traitement des déchets)

### Santé-action sociale

**15 %** des salariés de la région

- Contraintes physiques (essentiellement positions debout / piétinements, déplacements à pied et manutention manuelle de charge),
- Risques liés aux agents biologiques et chimiques (alcool, eau de javel, ammonium, tensio-actifs...)
- Contraintes organisationnelles (contact tendu avec le public notamment)

Sources : INSEE Flores 2018 - Sumer 2016 -2017